**Appel à candidatures 2024**

**« Centre de Ressources Territorial »**

**Dossier de candidature**

***Le présent dossier doit être rempli, signé et adressé avec ses pièces jointes par mail à*** [***ars-bretagne-autonomie@ars.sante.fr***](mailto:ars-bretagne-autonomie@ars.sante.fr) ***avant le mercredi 30 septembre 2024 midi, délai de rigueur. Un accusé de réception vous parviendra et la réponse de sa sélection vous sera notifiée au cours du mois janvier 2025.***

Titre du projet :

Département :

1. Identification du porteur

Nom de l’organisme gestionnaire :

Représenté par :

FINESS juridique :

Nom de l’EHPAD ou du SSIAD :

Représenté par :

FINESS géographique :

Adresse :

Contact : nom/ fonction/ tel/ mail…

Nombre de places autorisées (SSIAD : PA, PH, ESA - EHPAD : HP, HT, AJ, PASA, Unité Alzheimer…) : ………………….

Catégorie de l’établissement :

(Public, privé non-lucratif, privé lucratif)

2. Si le portage du CRT est effectué par un service à domicile, merci d’indiquer les éléments liés à l’EHPAD partenaire pour la mise en œuvre du volet 1

Nom de l’EHPAD :

Représenté par :

FINESS géographique :

Adresse :

Nombre de places autorisées (HP, HT, AJ, PASA, Unité Alzheimer…) : ………………….

3. Le Projet

Opportunité du projet

Montrer la capacité à faire, les motifs du choix organisationnel, l'inscription du ou des porteurs dans la filière gériatrique, le lien avec les hôpitaux de proximité*, ...*

Diagnostic du territoire

Document à joindre au dossier

Sur votre territoire d’intervention en tant que centre de ressources territorial, montrer que prestations proposées permettent d'améliorer la qualité des prises en charge et le maillage territorial de l'offre à destination des personnes âgées et répondent aux objectifs des plans en cours (anti-chute par exemple). Une attention particulière sera portée à l’analyse des besoins effectuée par le porteur sur le territoire d’intervention

**Composition de l’équipe du CRT**

ETP, qualification, fonction :

- Pour la chefferie de projet

- Pour le volet 1

- Pour le volet 2

**Territoire d’intervention** *:*

Exemples : Pays de Dinan, filière gériatrique de Vannes

Sinon lister les communes

Mise en œuvre du projet

(Date d’opérationnalité du projet et éléments qui justifient cette date) :

|  |
| --- |
|  |

**Système d’information (SI)**

(Quels besoins et quelles utilisations en matière de SI)

4. Gouvernance et Partenariats

Pilotage de la mission

Définir le pilotage de la mission (COPIL avec les acteurs et partenaires du territoire, les acteurs de la filière de soins gériatrique et gérontologique, les acteurs du secteur sanitaire, social et médico-social - en s’appuyant sur les instances de concertation et de coordination territoriales existantes).

Convention de partenariat avec l'EHPAD, dans le cas d'un portage par un service à domicile

A joindre au dossier *(Un projet de convention est recevable).*

Convention avec les services à domicile qui interviennent au quotidien chez les bénéficiaires du volet 2.

A joindre au dossier *(Un projet de convention est recevable).*

**Détails du partenariat local**

Détailler les partenariats avec les autres acteurs de votre territoire et leurs apports dans le cadre de cette mission (Qui, pourquoi et comment)

|  |
| --- |
|  |

Rôle du médecin traitant

Détailler les liens avec le médecin traitant des personnes âgées accompagnées

5. Mise en œuvre du volet 1

L’EHPAD centre de ressources territorial

Bénéficie d’un temps de médecin coordonnateur : oui / non

Bénéficie d’un temps d’infirmier coordonnateur : oui / non

Bénéficie d’une présence l’infirmière la nuit (sous forme de garde ou d’une astreinte) : oui / non

Est-il habilité à l’aide sociale : oui / non

Les locaux de l’EHPAD centre de ressources territorial

Détailler l'espace disponible, les équipements et leurs accessibilités (dans le cadre du volet 1).

|  |
| --- |
|  |

Prestations susceptibles à mettre en œuvre dans le cadre du champ d'intervention "Favoriser l’accès des personnes âgées aux soins et à la prévention"

Description des prestations susceptibles d'être proposées (préciser si elles sont assurées directement par le porteur et des prestations coordonnées avec d'autres acteurs du territoire) et les modalités de mise en œuvre.

|  |
| --- |
|  |

Prestations susceptibles à mettre en œuvre dans le cadre du champ d'intervention "Lutter contre l’isolement des personnes âgées et de leurs aidants"

Description des prestations susceptibles d'être proposées (préciser si elles sont assurées directement par le porteur et des prestations coordonnées avec d'autres acteurs du territoire) et les modalités de mise en œuvre

|  |
| --- |
|  |

Prestations susceptibles à mettre en œuvre dans le cadre du champ d'intervention "Contribuer à l’amélioration des pratiques professionnelles et au partage de bonnes pratiques."

Description des prestations susceptibles d'être proposées (préciser si elles sont assurées directement par le porteur et des prestations coordonnées avec d'autres acteurs du territoire) et les modalités de mise en œuvre

|  |
| --- |
|  |

6. Mise en œuvre du Volet 2

File active

Quel objectif de file active avez-vous pour la mise en œuvre de ce volet 2 ? Quelles modalités de montée en charge envisagez-vous ?

|  |
| --- |
|  |

Admission dans le dispositive

Repérage, procédure, décision et organisation de la sortie si besoin

|  |
| --- |
|  |

Prestations susceptibles d’être mise en œuvre dans le cadre du champ d'intervention "Sécurisation du domicile et adaptation du logement"

Description des prestations susceptibles d'être proposées (préciser si elles sont assurées directement par le porteur et des prestations coordonnées avec d'autres acteurs du territoire) et les modalités de mise en œuvre.

|  |
| --- |
|  |

Prestations susceptibles à mettre en œuvre dans le cadre du champ d'intervention "Gestion des situations d’urgence ou de crise"

Description des prestations susceptibles d'être proposées (préciser si elles sont assurées directement par le porteur et des prestations coordonnées avec d'autres acteurs du territoire) et les modalités de mise en œuvre.

|  |
| --- |
|  |

Prestations susceptibles à mettre en œuvre dans le cadre du champ d'intervention "Coordination renforcée"

Description des prestations susceptibles d'être proposées (préciser si elles sont assurées directement par le porteur et des prestations coordonnées avec d'autres acteurs du territoire) et les modalités de mise en œuvre.

|  |
| --- |
|  |

Prestations susceptibles à mettre en œuvre dans le cadre du champ d'intervention "Continuité du projet de vie / lutte contre l’isolement"

Description des prestations susceptibles d'être proposées (préciser si elles sont assurées directement par le porteur et des prestations coordonnées avec d'autres acteurs du territoire) et les modalités de mise en œuvre.

|  |
| --- |
|  |

Prestations susceptibles à mettre en œuvre dans le cadre du champ d'intervention "Soutien de l’aidant"

Description des prestations susceptibles d'être proposées (préciser si elles sont assurées directement par le porteur et des prestations coordonnées avec d'autres acteurs du territoire) et les modalités de mise en œuvre.

|  |
| --- |
|  |

Prestations optionnelles

Des prestations optionnelles facturées au bénéficiaire seront-elles proposées ? Si oui, lesquelles et quelles sont les modalités ?

|  |
| --- |
|  |

7. Documents à joindre :

* Budget prévisionnel du projet par volet.
* Diagnostic du territoire.
* Convention de partenariat avec l'EHPAD, dans le cas d'un portage par un service à domicile.
* Convention avec les services à domicile qui interviennent au quotidien chez les bénéficiaires du volet 2.